

# ***GONCOURT***



***BULLETIN  
MUNICIPAL N°01-17***

## **Le mot du Maire:**

*Mesdames et messieurs, comme vous avez pu le constater, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques rue de la Vaux ont pris fin. Sans fil apparent avec de nouveaux lampadaires et les efforts consentis par les riverains pour rénover les maisons, la rue se métamorphose. Merci à toutes et à tous d'avoir fait preuve de patience.*

*Il reste tout de même beaucoup à faire dans ce secteur de la commune. J'espère pouvoir convaincre la communauté de communes, qui à la compétence, d'effectuer la réfection de la route et des trottoirs.*

*Courant juillet, des travaux de voirie auront lieu Place de la Meuse. La circulation y sera interdite ou limitée.*

*Sans transition je veux vous sensibiliser sur la réglementation concernant l'utilisation des désherbants par les collectivités. Depuis janvier 2017, l'utilisation de désherbants est interdite dans les espaces verts et les voiries. De plus la loi sur la transition énergétique conduit à instaurer le « zéro phyto ». Il va donc falloir que nous tous, nous nous habituions à ce que l'herbe fasse partie de notre environnement. J'ai donc pensé, afin de faciliter l'entretien, qu'il serait souhaitable, comme cela a été fait dans d'autres communes de semer un gazon dans notre cimetière. Seule l'allée centrale sera conservée. La tonte est moins chronophage que le désherbage manuel. Les cimetières militaires sont engazonnés et parfaitement entretenus. C'est pourquoi je vais demander au conseil municipal de se prononcer sur cette éventualité.*

*Par ailleurs, l'équipe municipale continue de travailler sur la création d'une commune nouvelle. Je suis convaincu que le salut de petites communes comme les nôtres passe par des fusions. Nous avançons sur ce dossier sans précipitation mais avec détermination.*

*Pour conclure sur les affaires en cours; vous êtes nombreux à me signaler que des véhicules passent à des vitesses excessives rue de la Vaux et RD74. Sachez qu'à ma demande le Conseil Départemental nous fera prochainement des propositions d'aménagement afin de résoudre ce problème qui, à juste titre, vous inquiète.*

*J'en ai fini de ce tour d'horizon des sujets communaux et vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.*

*Albert RUIZ*

# **Les Nouvelles:**

## **Diffusion de l'information :**

Rendez vous sur le site <http://www.goncourt.e-monsite.com> pour consulter les informations communales.

## **Cartes d'identité:**

Depuis fin mars, il n'est plus possible de faire les demandes ou renouvellement de cartes d'identité dans votre mairie.

Pour cette démarche vous devez vous adresser aux mairies de Neufchâteau ou Rimaucourt.

Afin que votre demande soit traitée dans des délais raisonnables, il est fortement conseillé de faire une pré-demande en ligne.

Pour les personnes ne disposant pas d'internet, adressez vous à la mairie. Votre secrétaire de mairie, madame Visentini, se fera un plaisir de vous venir en aide.

## **Rythmes scolaires:**

Nous constatons une forte pression des parents d'élèves et des enseignants pour un retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017/2018. les NAP auraient lieu le mercredi à matin. Toutefois cette décision pourrait être incompatible avec les horaires des transports scolaires. Je comprends vos interrogations et ne manquerai pas d'informer les parents d'élèves dès que de nouveaux éléments m'aurot été communiqués

## **Cantine du RPI :**

Sur décision de la communauté de communes, seule madame Marchesseau d'Harréville les Chanteurs est habilitée à vendre les cartes de repas. Merci d'en prendre note.

## **Travaux :**

### **Cet été:**

*Cure de rajeunissement du vestiaire de football.*

*Réfection de la chaussée Place de la Meuse.*

*Mise aux normes des assainissements non collectif pour les habitations ayant fait l'objet d'un constat de non conformité.*

### **Avant la fin de l'année :**

*Aménagements rue de la Vaux et RD 74 afin de limiter la vitesse.*

## **Voirie :**

*Entretien des Chemins communaux. Merci d'éviter de les emprunter avec des engins de fort tonnage lorsque le sol est détrempé.*

## **Rappel concernant le stockage du bois d'affouage:**

*La municipalité met gracieusement à disposition des affouagistes un terrain destiné à stocker leur bois.*

*Toute autre occupation privative du domaine public est interdite.*

*Le Maire autorise, après une demande écrite adressée en mairie, l'utilisation du domaine public à des fins professionnelles ou personnelles en prenant en compte les besoins du demandeur qui doivent respecter les règles de sécurité publique et de circulation.*

*Conformément à la loi, toute occupation privative du domaine public est assujettie au paiement d'une redevance. Le Conseil Municipal fixe tous les ans les tarifs applicables à chaque type d'occupation.*

## **Attention! Dernier rappel.**

## **Collecte des ordures ménagères :**

*Merci de présenter vos sacs ou containers de collecte le jour ou la veille du ramassage.*

*Des sacs qui traînent des journées entières à l'extérieur attirent les animaux et celà nuit à la salubrité publique. Par ailleurs ce type de comportement donne une mauvaise image de notre commune.*

## **Infos Pratiques:**

### **Mairie :**

*le secrétariat de Mairie est ouvert le:*

*Lundi de 15H00 à 18H00.*

*Mercredi de 09H30 à 12H00 et de 18H00 à 19H00*

*Jeudi de 09H30 à 12H00*

*Vendredi de 09H00 à 12H00*

– *Permanence du Maire : Lundi de 15H00 à 18H00*

*Mercredi de 18H00 à 19H00*

– *Site internet de la Commune de Goncourt :*

*[http : \\www.goncourt.e-monsite.com](http://www.goncourt.e-monsite.com)*

## **Médiathèque (nouveaux horaires)**

*La médiathèque est ouverte tous les mardis de 16H00 à 19H00, les mercredis et vendredis de **14H00 à 17H00** (du 01/11 au 31/03) - **15H00 à 18H00** (du 01/04 au 31/10) - les samedis des semaines impaires de 16H00 à 19H00.*

*Le prix de la carte d'adhésion est fixé à 10 € par foyer. Cela permet, à toute la famille, d'emprunter livres, CD et DVD tout au long de l'année.*

*L'entrée est gratuite. N'hésitez pas à pousser la porte.*

***Par ailleurs vous pourrez également y acheter vos cartes de pêche.***

## **Service National:**

• *Tous les jeunes gens et jeunes filles ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie.*

## **- Sécurité :**

*De nombreux cambriolages ont été signalés sur le territoire. Soyez vigilants. N'hésitez pas à signaler toute personne ou véhicule suspect (**pensez à relever le numéro d'immatriculation**) au Maire ou aux services de gendarmerie.*